



## Les Couleurs chez le Staffordshire Bull Terrier

Le SBTCF a vocation à gérer notre race en France. Une des responsabilités d'un club de race est notamment liée au respect du standard.

Les couleurs de robe énumérées dans le standard du SBT sont donc toutes admises dans la race.

Il reste qu'un club de race a aussi vocation à gérer un cheptel, entre autre sur la santé, mais aussi à informer et guider les éleveurs dans la sélection.

De ce fait le SBTCF souhaite attirer l'attention des éleveurs et des futurs propriétaires sur deux couleurs en particulier :

- ✓ La couleur bleue, très à la mode depuis plusieurs années maintenant. Un chien de cette couleur n'a pas plus de valeur qu'un Stafford d'une autre couleur. Cette couleur génère des problèmes de pigmentation en contradiction avec le standard. Plusieurs cas de chiens présentant des signes cliniques "d'Alopécie des robes diluées" sont connus. Sur des chiens n'étant pas bleus mais porteur du gène bleu on a pu observer quelque cas de "Dysplasie folliculaire des poils noirs". Le SBTCF préconise donc la plus grande prudence dans l'utilisation de cette couleur dans les programmes d'élevage. Cette couleur devrait avoir vocation à "redevenir" rare.
- ✓ La couleur blanche qui suscite un intérêt croissant de la part de futurs acquéreurs ne doit absolument pas faire l'objet d'une sélection spécifique de la part des éleveurs. En effet une prise de conscience sur les soucis liés à cette couleur doit être rapide de la part des acteurs de la race. Les risques engendrés par les mariages blanc/blanc ou pied/pied concernent une augmentation des cas de surdité et des problèmes de pigmentation à venir tel que le ladre. Le SBTCF préconise donc de faire tester les reproducteurs blancs ou à forte proportion de blanc (Test PEA pour la surdité) ainsi que la descendance présentant les mêmes caractéristiques de couleur. Le SBTCF rappelle qu'il n'est pas nécessaire de faire des mariages de blanc/blanc pour obtenir cette couleur.

Le comité du SBTCF